



31^e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier 26-27 novembre 2022

RÈGLEMENT ET INSCRIPTION

Les Parcours d'Ateliers d'Artistes ont pour principe la découverte des œuvres d'artistes dans le cadre de leur atelier.

Date limite de réception des Dossiers de Candidature :
Vendredi 9 septembre 2022 à 18h

COMMENT PARTICIPER ?

Nous faire parvenir les dossiers d'inscription avant le vendredi 9 septembre 2022

POUR LES NOUVELLES CANDIDATURES

1. **Le formulaire d'inscription** complété
2. **Le dossier de candidature** en un fichier PDF + une sortie papier de bonne qualité comprenant (*voir le modèle/gabarit joint*) :
 - **page 1** : Nom, Prénom, Nom d'artiste, Pratique artistique, Numéro d'ordre MDA, Siret
 - **page 2** : Photo de l'artiste dans son atelier, Adresse de l'atelier
 - **page 3** : Formation, Parcours et Démarche artistique, Liste d'expositions
 - **page 4 à 14** : Présentation d'une œuvre/page avec : Titre, Année, Technique, Dimensions (2D : Hauteur x Largeur en cm – 3D : Hauteur x Largeur x Profondeur en cm)
3. **Le règlement de votre participation** par chèque de 50€ à l'ordre de « Briscarts » (35€ pour l'adhésion 2022 et 15€ pour l'inscription au 31^e Parcours)
à envoyer par la Poste avant le 9 septembre à :
BRISCARTS 34 rue Saint-Guilhem 34000 MONTPELLIER
Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

SÉLECTION

Votre candidature sera examinée en conseil d'administration.

Les 15 artistes membres de cette commission, après concertation et validation des dossiers, votent pour désigner les nouveaux « Briscarts ».

Leur décision vous sera communiquée par mail.

En cas de refus, votre chèque sera déchiré.



POUR LES BRISCARTS INSCRITS EN 2022

Les artistes membres de l'association en 2022 désirant participer à cette édition doivent envoyer avant le 9 septembre 2022 :

1. **Le formulaire d'inscription** complété
2. **Le règlement de votre participation :**
Un virement de 15€ pour l'inscription au 3^e Parcours (RIB BRISCARTS ci-dessous)

POUR LES BRISCARTS INSCRITS EN 2021

Les artistes membres de l'association en 2021 désirant participer à cette édition doivent envoyer avant le 9 septembre 2022 :

1. **Le formulaire d'inscription** complété
2. **Le règlement de votre participation :**
Un virement de 50€ (35€ + 15€) pour l'adhésion 2022 et l'inscription au 3^e Parcours (RIB BRISCARTS ci-dessous)

Relevé d'Identité Bancaire

CREDIT COOPERATIF 

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale			
42559	10000	08012164735	29
c/Etabl	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

CREDIT COOPERATIF		BIC				
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)		CCOPFRPPXXX				
FR76	4255	9100	0008	0121	6473	529

Agence MONTPELLIER	Intitulé du compte BRISCARTS BRISCARTS ASSOCIATION
8 BOULEVARD VICTOR HUGO	34 RUE SAINT GUILHEM
34000 MONTPELLIER TEL : 04 34 22.90.15	34000 MONTPELLIER

Pour préserver la qualité artistique des Parcours que nous proposons aux visiteurs, nous précisons certains points :

- *L'artiste se doit d'ouvrir son atelier de 11h à 19h les 2 jours du Parcours.*
- *L'artiste a la possibilité de recevoir un autre artiste dans son atelier, lequel devra suivre la même démarche d'inscription. Il est à noter que l'artiste accueillant s'engage à mettre à disposition de son invité son atelier même si sa propre candidature n'était pas retenue.*
- *Les artistes exposants aux Briscarts s'interdisent d'accueillir un artiste non validé par le Conseil d'Administration et notamment d'utiliser la communication des Briscarts pour en faire l'information. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront ouvrir leur partie d'atelier, ni présenter des œuvres pendant les 2 jours du Parcours.*
- *Le non-respect des engagements entraîne une suspension de l'association, et de fait l'obligation de représenter une candidature au Conseil d'Administration pour le Parcours suivant.*



EN PRATIQUE...

Le 31^e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier
se déroulera du 26 au 27 NOVEMBRE 2022

Le thème retenu est « **SILENCE** »

Format imposé **Hauteur 70 cm x Largeur 50 cm**

APRÈS VOTRE SÉLECTION et AVANT LE 3 OCTOBRE nous faire parvenir :

1. **Une photo de l'œuvre** en rapport avec le thème, format H 14 cm x L 10 cm en 300 Dpi
2. **Une photo de vous dans votre atelier** (nouvelle), format H 14 cm x L 10 cm en 300 Dpi
3. **Le titre de l'œuvre – technique – dimensions** (pour réaliser le cartel).

DÉROULEMENT DU 31^e PARCOURS

- **Dépôt des œuvres le jeudi 24 novembre de 9h à 12h**
- **Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2022 de 11h à 19h**
Ouverture au public de votre atelier
- **Vendredi 25 novembre 2022 à 18h**
Vernissage officiel de l'exposition à l'Espace Saint-Ravy
- **Samedi 26 et Dimanche 27 novembre 2022 de 11h à 19h**
Exposition à l'Espace Saint-Ravy
Prévoir une participation obligatoire au gardiennage de l'exposition (1h) pendant les heures d'ouverture ; un fichier doodle vous sera envoyé en temps utiles
- **Dimanche 27 novembre 2022 de 19h à 21h**
Récupération des œuvres à l'Espace Saint-Ravy
- L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des œuvres exposées.

Le site : www.briscart.com reprendra ces informations qui y seront téléchargeables.

briscarts@gmail.com

www.briscart.com

Adresse postale : BRISCARTS 34 RUE SAINT-GUILHEM 34000 MONTPELLIER



31^e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier 26-27 novembre 2022

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à envoyer par mail à briscarts@gmail.com

À remplir obligatoirement et lisiblement, les informations étant utilisées sur la plaquette du parcours.

NOM : PRÉNOM :

NOM D'ARTISTE À UTILISER :

MAISON DES ARTISTES /numéro d'ordre :

ADRESSE DE L'ATELIER :

ADRESSE COURRIER :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

SITE INTERNET :

DOMAINE ARTISTIQUE que vous souhaitez utiliser :

Peinture, Dessin, Gravure, Calligraphie libre, Sculpture, Photographie, Céramique, Encre, Mosaïque, Collage, Verre, Art numérique, Installations, Assemblages, Techniques mixtes.

DOMAINE ARTISTIQUE PRINCIPAL un seul à choisir parmi les 6 :

1 - Peinture, 2 - Gravure, 3 - Sculpture (Céramique, Mosaïque, Verre, Assemblages),
4 - Photographie, 5 - Collage, 6 - Art numérique.

ATELIER ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE : Oui Non

J'accepte le règlement du parcours d'ateliers d'artistes de Montpellier et en particulier les décisions du conseil d'administration des « BRISCARTS ».

Les artistes exposants aux Briscarts s'interdisent d'accueillir un artiste non validé par le Conseil d'Administration et notamment d'utiliser la communication des Briscarts pour en faire l'information. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront ouvrir leur partie d'atelier, ni présenter des œuvres pendant les 2 jours du Parcours.

À

le

SIGNATURE :

briscarts@gmail.com

www.briscart.com

Adresse postale : BRISCARTS 34 RUE SAINT-GUILHEM 34000 MONTPELLIER